



## Procès-verbal de l'assemblée annuelle de l'APCL du 6 juin 2010

### 1- Mot de bienvenue

M. Maltais souhaite la bienvenue à tous et à toutes

### 2- Présences et quorum

Robert Maltais	Camil Girard
Claude Duplessis	Sylvain Munger & Catherine Gilberto
Sylvain Dallaire & Bruno Barré	Guy Tremblay
Réjean Belley	Hélène Levesque
Bruno & Carole Tremblay	Stéphane Ellefsen
M.Mme O'malley	Laurence Truchon
M.Mme Parent	Gilles Boies
André Pellerin	

### 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Carole fait la lecture  
Accepté par Catherine Gilbert

### 4- Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la réunion annuelle du 6 juin 2009.

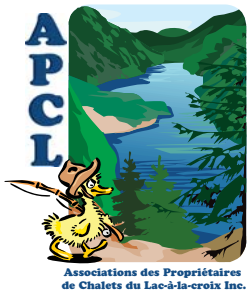
Carole fait la lecture  
Accepté par André Pellerin

### 5- Rapport-financier 2009-2010

Bruno fait la lecture  
Accepté par Robert O`Malley  
M.O`Malley félicite les membres du conseil pour les efforts déployés pour ramasser les cotisations de 2009

### 6- Rapport du responsable du chemin

Bruno nous fait son rapport  
Robert Maltais félicite Bruno et Camil pour leur travail.



## 7- **Ajustement de cotisations et nouvelles procédures légales d'encaissement des cotisations**

- Il est résolu que la cotisation pour l'année 2010-2011 est de \$90 pour l'arrondissement du chemin de terre si les cotisations sont perçues avant le 31 juillet 2010(inclus) et de \$105 pour les cotisations perçues après le 31 juillet 2010.
- il est résolu que la cotisation pour l'année 2010-2011 est de \$30 pour le sentier Boulianne et l'arrondissement du chemin d'asphalte si les cotisations sont perçues avant le 31 juillet 2010(inclus) et de \$45 pour les cotisations perçues après le 31 juillet 2010.
- Il est résolu la motion intitulée « addendum aux minutes de l'assemblée du 6 juin 2010 »

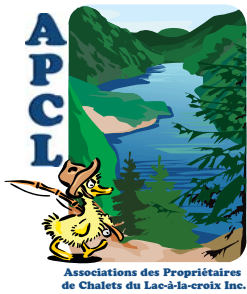
Proposé par : Robert O'Malley  
Accepté à l'unanimité

## 8- **Prévisions budgétaires 2010-2011**

Bruno nous fait part des prévisions  
Robert O'Malley propose de baisser le montant alloué pour les partys du lac et de le placer plutôt dans l'environnement.  
Proposé par Camil Girard  
Accepté à l'unanimité

## 9- **Rapport sur les algues bleues et présentation du programme de reboisement des rives.**

Sylvain nous fait son rapport. Il suggère à tout le monde d'utiliser des produits bio-dégradables.  
Des personnes-ressources viendront prochainement nous consulter à ce sujet et pourront répondre à nos questions.  
Le projet de reboisement des rives se poursuit.



## 10- Sentier pédestre du bout du lac

Le sentier a été nettoyé par Robert Maltais et Patrick Dubé.  
Des bénévoles ont monté le matériel pour la construction du toit.  
Robert nous fait part de toutes les possibilités de sentiers à découvrir autour de notre lac.

## 11- Rapport sur la plainte d'un agrandissement de terrain dans le lac

Sylvain nous fait part de la plainte qui a été faite à la municipalité. Le dossier est à suivre...

## 12- Création d'un site web pour afficher l'information

Bruno Barré nous fait part du contenu du site web.  
Robert Maltais fait une motion de félicitations à Bruno pour l'excellent travail secondé par Claude Duplessis.

## 13- Pétition pour la cablô-distribution

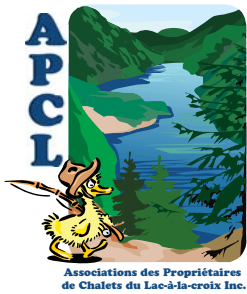
Vidéo-Déry sont rendus dans le vieux chemin. On espère qu'ils se rendront chez-nous bientôt...

## 14- Elections

Bruno Barré était trésorier par intérim en remplacement de Lise Bérubé.  
Bruno Tremblay propose que Bruno Barré continue son mandat.  
Accepté à l'unanimité.

## 15- Activités pour l'été 2010

- ciné-lac : 10 juillet et/ou 7 août
- course de canards : annulée à cause du niveau d'eau trop bas
- projet d'initiation au GPS vers le 25 août. ½ journée avec activité de géo-cache.



## 16- Date de la prochaine assemblée annuelle

Claude Duplessis propose de tenir l'assemblée le 22 mai, (fin de semaine de 3 jours).

## 17- Questions diverses

### 17.1 Feux : interdictions

Claude propose que nous respections tous et toutes, les interdictions de feux dictées par la Sobfeu.

### 17.2 Niveau du lac

beaucoup de discussions, pas de solutions!

Bruno Tremblay propose que d'ici le 10 juillet, si le lac baisse encore, nous convoquions une « réunion spéciale » avec tous les membres pour discuter de différents moyens à prendre pour essayer d'obtenir un niveau d'eau satisfaisant pour tous avec la présence de personnes-ressources. Le but de cette rencontre serait de présenter une résolution à la municipalité pour entamer un processus d'analyse pour atteindre un niveau légal.

Pour : 13

Contre : 3

Abstentions : 1

## 18- Levée de l'assemblée

Proposée par Bruno Tremblay à 11h45



**Objet : Addendum aux minutes de l'assemblée du 6 juin 2010**

**Considérant :** Que certains utilisateurs du droit de passage retardent ou refusent d'acquitter leurs contributions à l'Association des Propriétaires de Chalet du Lac-à-la-Croix.

**Considérant :** Que cette contribution sert à plus de 93 % à l'entretien et l'amélioration du chemin de terre.

**Considérant :** Que l'assemblée générale de chaque année détermine la cotisation que doit payer chacun des utilisateurs.

**Considérant :** Que les membres bénévoles du conseil d'administration perdent un temps inimaginable à courir après les cotisations.

**Considérant :** Que nous ne pouvons accepter que certaines personnes profitent des contributions des autres.

**Il est proposé par : Robert O'Malley et Accepté à l'unanimité :**

**Il est résolu :** Que toutes cotisations dues, après la date définie lors de l'assemblée générale annuelle de chaque année, seront majorées de 15.00\$ afin de résorber les frais administratifs supplémentaires afin de résorber les frais administratifs supplémentaires, en plus d'un intérêt au taux de 18.9 % (journalier cumulatif) annuel.

**Il est résolu :** Que le conseil d'administration pourra transmettre pour perception aux Petites Créances toutes sommes dues à l'association et demandera de plus à ce que les frais judiciaires soient aux dépens des défendeurs.

**Il est résolu :** L'association mandate les membres du Conseil d'administration pour agir et inscrire au Tribunal des Petites Créances les utilisateurs (membres) récalcitrants et faire appliquer le jugement obtenu, par voies légales.